



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

suicide

Question écrite n° 21208

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les inquiétudes suscitées par le comportement des adolescents qui développent de plus en plus des tendances suicidaires. Il lui demande des précisions sur les mesures qu'il envisage de prendre afin de faire face à ce problème dramatique.

Texte de la réponse

La montée de la violence et de la délinquance mais aussi du mal-être, les comportements à risques de plus en plus fréquents chez les mineurs, témoignent de la nécessité de faire de l'adolescence une des priorités de la politique de la famille dans les années à venir. Cette période de la vie reste le parent pauvre des actions menées en la matière. Or les constats alarmants, faits sur les jeunes adultes dans nombre de rapports, ne peuvent se comprendre qu'à la lumière d'une analyse des maux qui traversent cette période charnière de la construction de la personne que constitue l'adolescence. Fort de ce constat, le Président de la République a demandé, en novembre 2002, la veille de la journée des droits de l'enfant, que soit mise en place une maison de l'adolescence dans chaque département. Par ailleurs, les journées nationales pour la prévention du suicide organisées par l'Union nationale pour la prévention du suicide se sont déroulées du 3 au 7 février dernier sur le thème « violence, suicide, détruire ou construire ». Cette action s'inscrit en cohérence avec la stratégie nationale d'action face au suicide mise en place pour la période 2000-2005 qui privilégie une approche globale du suicide, dont les déterminants sont multifactoriels. Le programme d'action triennal 2003-2005 de cette association prévoit de sensibiliser l'opinion à la prévention du suicide, d'en mobiliser les acteurs et d'échanger des connaissances et des savoirs à l'occasion de la tenue d'un congrès annuel en février de chaque année. De plus, il a été confié au délégué interministériel à la famille le soin d'organiser une rencontre de l'adolescence qui se déroulera à l'automne 2003. Les enseignements tirés de cette manifestation permettront de lancer les travaux préparatoires à la conférence de la Famille 2004 qui mettra le thème de l'adolescence au centre de sa réflexion.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21208

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5103

Réponse publiée le : 11 août 2003, page 6417